



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSTRUCTION DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Crédit d'étude de 80'000 francs pour le concours d'architecture

Le Conseil d'Etat a adopté, sous réserve de l'approbation de la commission du Grand Conseil, un crédit d'étude de 80'000 francs pour organiser le concours d'architecture relatif au projet de construction du Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois. Ce projet prévoit pour la rentrée d'août 2017 l'ouverture d'un gymnase de 40 classes avec 10 salles supplémentaires pour la formation professionnelle.

Le nombre d'élèves des classes des écoles de maturité et des écoles de culture générale et de commerce progresse régulièrement ; il se montait à 10'307 à la rentrée scolaire 2010-2011, contre 8'841 cinq ans auparavant. Afin de pouvoir accueillir tous ces élèves, le Grand Conseil a accordé le 2 février 2010 un crédit de 8 millions de francs destiné à financer les travaux d'augmentation des surfaces d'enseignement des gymnases vaudois. Cette mesure urgente a permis de louer et d'aménager des surfaces à Sévelin et à l'avenue de Provence, pour une durée provisoire de 5 à 10 ans, le temps que la construction d'un nouveau centre d'enseignement postobligatoire soit réalisée dans l'Ouest lausannois.

Le crédit d'étude adopté par le Conseil d'Etat concerne ce futur établissement, pour lequel un premier crédit d'études de 120'000 francs couvrant les frais de planification, de programmation et les études préparatoires avait été octroyé. Le montant accordé est destiné au financement du concours d'architecture, qui devrait être lancé en avril 2012.

Le Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois devrait accueillir ses premiers étudiants pour la rentrée d'août 2017.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 novembre 2011

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 06